



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****20085477***

ale,

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

15 JUL. 2020

Le Greffier

N° d'entreprise : **0893 987 038****Nom**(en entier) : **JEC INVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**Adresse complète du siège : **AVENUE JEAN MERMOZ 1 BTE 4 - 6041 GOSSELIES****Objet de l'acte : NOMINATION COMMISSAIRE - DELEGATION DE POUVOIRS**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 25 juin 2020

L'assemblée décide, à l'unanimité, de confier le mandat de commissaire à la SC RSM InterAudit pour une durée de trois ans (pour les exercices 2020, 2021 et 2022). RSM InterAudit a désigné comme représentant Monsieur Vincent Thyron, réviseur d'entreprises associé pour l'exercice de ce mandat. Les honoraires annuels du mandat de commissaire sont fixés à 8.500,00 EUR, indexés, montant auquel s'ajoute annuellement la participation aux frais de fonctionnement de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, qui est actuellement de 40 EUR plus 1,30% du montant des honoraires.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2023 approuvant les comptes de l'exercice 2022.

L'assemblée donne tous pouvoirs à Madame Stéphanie LORFEVRE et/ou Aude MICHEL, avec faculté de subdéléguer leurs pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément à l'article 2:14 du Code des sociétés et des associations et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme
STEPHANIE LORFEVRE
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/07/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).